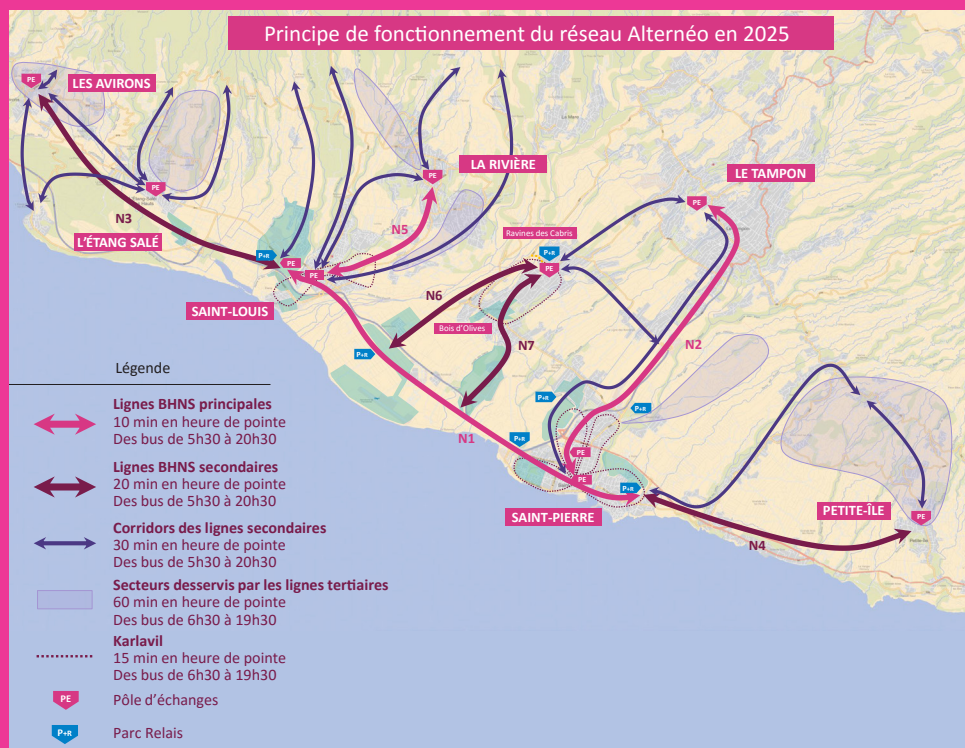




Un Bus à Haut Niveau de Service, ou BHNS, est un ensemble d'aménagements favorisant le transport en bus. L'offre de service est conséquente avec une forte fréquence, une amplitude horaire élevée et un système de priorité aux feux tricolores. Les infrastructures et le matériel roulant facilitent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**NÉO C'EST QUOI?** Alternative puissante au « tout-automobile », Néo va permettre au territoire de la CIVIS de se développer durablement. Amélioration du dynamisme économique, renforcement du lien social, meilleure mobilité, valorisation de l'image du territoire... Les bénéfices de Néo se traduiront très concrètement pour les usagers des transports en commun et pour l'ensemble de la population.



## LES CONDITIONS D'EXPLOITATION

Les horaires, la fréquence, l'amplitude, l'information, ...

- ➔ Une large amplitude horaire : entre 5h30 et 20h30
- ➔ Une haute fréquence de passage
- ➔ Un système d'information en temps réel

## LE MATÉRIEL ROULANT

Les bus

- ➔ Des véhicules de haute qualité
- ➔ Des véhicules accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

## L'INFRASTRUCTURE

Les aménagements

- ➔ Une intégration urbaine soignée : stations pratiques, confortables
- ➔ Une intermodalité facilitée
- ➔ Une priorité aux feux

## AMÉNAGEMENTS SUR LA COMMUNE

Suite à la concertation publique de 2016, le projet initial d'aménagement de site propre a été profondément modifié. Ainsi, l'Avenue Raymond Barre reste à double-sens de circulation et les places de stationnement supprimées le long de la voie sont largement compensées par la création de parkings aménagés.

Le projet actuel consiste en des aménagements ponctuels :

**Aménagement 1** : Cet aménagement à l'entrée Ouest de la ville permet de créer un giratoire et d'aménager une station au droit du Crédit Agricole.

**Aménagement 2** : Cet aménagement comprend la réalisation de la station des Canots et la création d'une voie nouvelle prolongeant la rue des Canot jusqu'à l'allée Montaignac.

**Aménagement 3** : Cet aménagement comprend la réalisation de la station Vergers et la réfection du parking (28 places) attenant. Le projet prévoit de reprendre l'aménagement de l'impasse des Vergers (y compris le carrefour) jusqu'à la station.

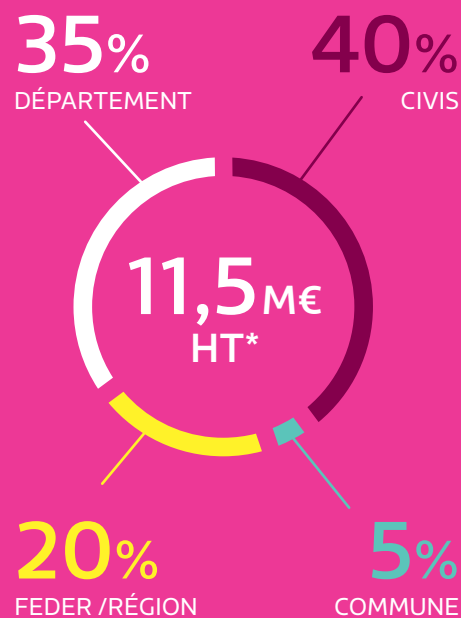
**Aménagement 4** : Cet aménagement prévoit la réalisation de la station Charbonnier et d'un parking de 26 places.

**Aménagement 5** : Cet aménagement majeur du projet comprend la réalisation du pôle d'échanges, la construction de plusieurs bâtiments accueillant la nouvelle agence Alternéo, une offre de location de vélos, des sanitaires et des points de restauration (snacks) ainsi que la création d'un espace public majeur de qualité et paysager.

**Aménagement 6** : Cet aménagement comprend la réalisation de la station au niveau du stade.

**Aménagement 7** : Cet aménagement comprend la réalisation de la station aux abords de la piscine municipale, d'une zone de régulation pour les bus et d'un giratoire à l'entrée Est de l'agglomération de L'Étang-Salé-Les-Hauts.

## FINANCEMENT :



\* Hors acquisitions foncières





## PHASAGE

### 1<sup>ÈRE</sup> PHASE : 2019-2020

Afin que les habitants profitent au plus tôt (2019) des premiers aménagements, trois zones pourront démarrer sans attendre :

- ➔ Secteur de la Piscine :  
Création du giratoire, aménagement 7 de la station et de la zone de régulation pour les bus
- ➔ Secteur Vergers :  
Aménagement 3 de la station BHNS et du parking face à la pharmacie
- ➔ Secteur du Stade :  
Aménagement 6 de la station BHNS et amélioration de l'accessibilité de la zone



Nouveau giratoire entrée Est, secteur de la Piscine

Des aménagements en faveur des bus, de l'intermodalité, de l'espace public et de la sécurisation des déplacements



Pôle d'échanges de la Mairie

### 2<sup>ÈME</sup> PHASE : 2020-2021

À l'issue de l'enquête publique, quatre autres zones seront aménagées :

- ➔ Pôle d'échanges de la Mairie :  
Aménagement 5 de la place du pôle d'échanges et de la station BHNS, réalisation des bâtiments
- ➔ Secteur du Crédit Agricole :  
Création du giratoire d'entrée de ville et aménagement 1 de la station BHNS
- ➔ Secteur Canots :  
Aménagement 2 de la station BHNS et création de la voie nouvelle
- ➔ Secteur Charbonnier :  
Aménagement 4 de la station BHNS et du parking